



Unité Nationale de Coordination du Programme

*Le Coordonnateur National*



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2023

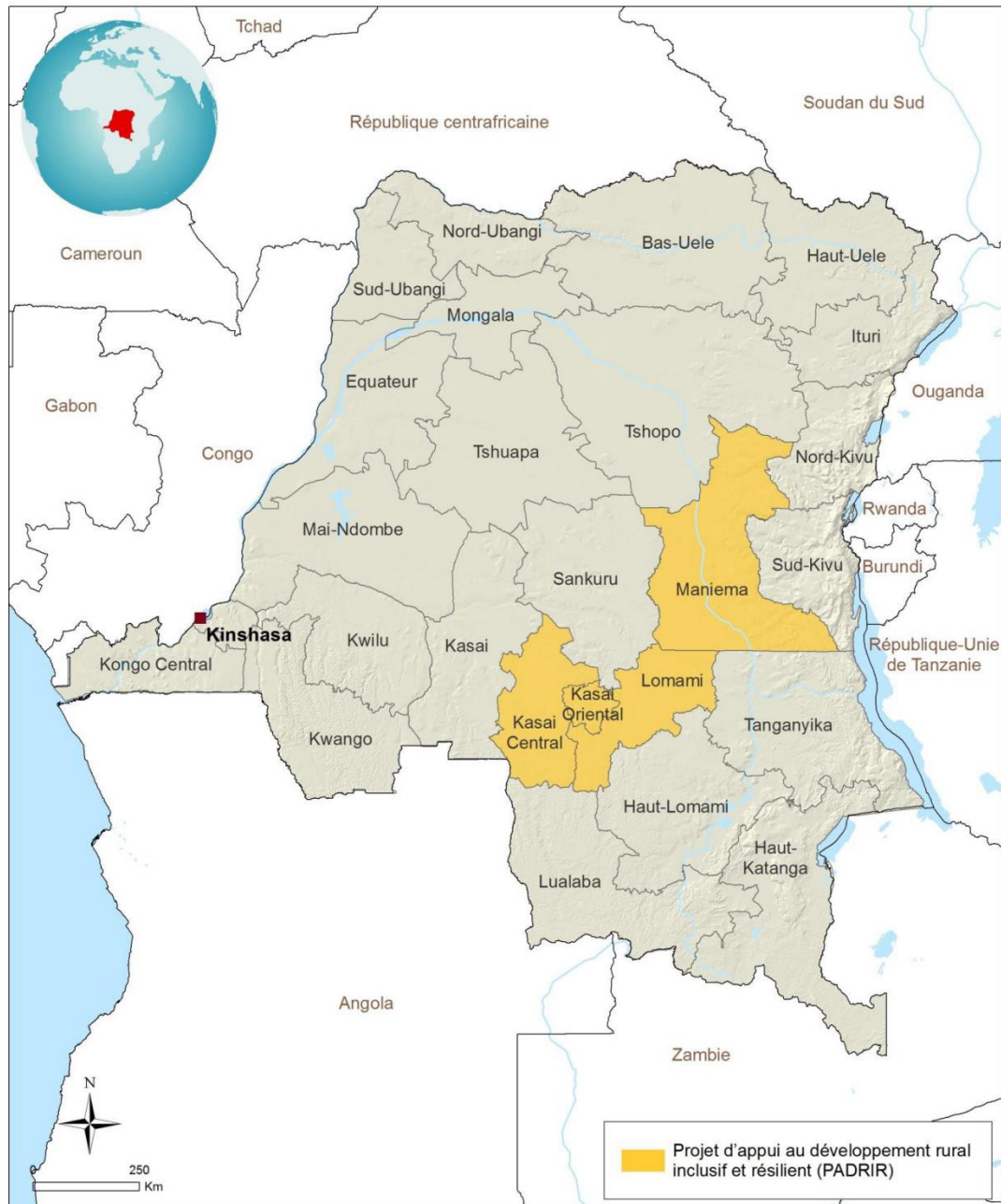


=Mars 2024=



Uniting against Poverty

## ZONE D'INTERVENTION DU PADRIR



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 23-08-2019

## TABLE DES MATIERES

1.	CONTEXTE D'ELABORATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 .....	0
1.1	<i>Contexte international et national</i> .....	0
1.2	<i>Contexte de la zone du projet</i> .....	0
1.3	<i>Contexte institutionnel</i> .....	1
2	BREF RAPPEL SUR LE PADRIR .....	3
2.1	<i>Généralités sur le PADRIR.</i> .....	3
2.2	<i>Financement du programme.</i> .....	3
2.3	<i>Groupes cibles.</i> .....	4
2.4	<i>Zone d'intervention</i> .....	5
2.5	<i>Composantes du projet.</i> .....	5
	▯ <i>Appui à la production, commercialisation et structuration des filières résilientes au changement climatique.</i> .....	6
	▯ <i>Développement des infrastructures climato-résilientes.</i> .....	6
	▯ <i>Gestion et Coordination du programme.</i> .....	6
2.6	<i>Ciblage des spéculations.</i> .....	6
3	NIVEAU DE REALISATION DES OBJECTIFS DE L'ANNE .....	7
3.1	<i>Activités d'appui a la production, commercialisation et structuration des filières agricoles résilientes au changement climatique.</i> .....	8
3.1.1	<b>Accès aux intrants et services de production</b> : Production, multiplication et fourniture des semences (Base et commercial y compris alevins ou géniteurs), fertilisants, pesticides et conseil agricole .....	8
3.1.2	<b>Signature des protocoles d'accord.</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.3	<b>Appui au maraichage péri urbain.</b> .....	13
3.1.4	<b>Appui à la Pisciculture communautaire</b> .....	14
3.1.5	<b>Amélioration des activités post- récoltes et de mise en marché des produits</b> .....	14
3.1.6	<b>Appui aux services étatiques</b> .....	15
3.2	<i>Activités de développement des infrastructures rurales climato-résilientes.</i> .....	15

3.2.1	<b>Réhabilitation des routes nationales et des ouvrages d'art prioritaires</b>	16
3.2.2	<b>Réhabilitation de 230 Km de pistes rurales (voies de desserte agricole)</b>	16
3.2.3	<b>Infrastructures sociales de base : hydraulique rurale, Ecole, Centres de santé.</b>	17
3.3	<i>Activités de la coordination et gestion du programme</i>	17
3.3.1	<b>Matériels et équipements</b>	17
3.3.2	<b>Etudes de base</b>	18
3.3.3	<b>Passation des marchés</b>	18
3.3.4	<b>Situation financière</b>	18
3.3.5	<b>Partenariat</b>	19
4	<b>AUTRES ACTIVITES</b>	19
5	<b>APPRECIATION DES EFFETS ET IMPACTS DU PROJET</b>	0
6	<b>GRANDES ACTIONS PROGRAMMEES EN 2024</b>	0
7	<b>DIFFICULTES ET ACTIONS DE MITIGATION</b>	1
8	<b>Recommandation pour accroître le taux d'exécution physique et financière du programme.</b>	2
	<b>CONCLUSION</b>	3

## ABREVIATIONS

AMO	Assistant à la Maitrise d'Ouvrage
ANO	Avis de Non Objection
AVENIR	Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et Rural sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique
COFIL	Comité de Pilotage
CPCS	Comité Provincial de Coordination et de Suivi
CSPP	Cellule de Suivi des programmes et Projets
DPO	Délégué à Pied d'Œuvre
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
EPST	Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
INERA	Institut National d'Etude et Recherche Agronomique
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Délégué
OAP	Opérateurs d'Accompagnement de Proximité
OFID	OPEC Fund for International Développement
ONHR	Office National de l'Hydraulique Rurale
OPF	Organisation Paysanne Faitière
OVDA	Office des Voies de Desserte Agricole
PDL	Programme de Développement Local 145 Territoires
PGES	Plan de Gestion Economique et Social
PICAGEL	Projet Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs
PMKO	Programme Maïs du Kasai Oriental
PNDA	Programme National de Développement Agricole
PNDA	Programme National de Développement Agricole
PPM	Plan de Passation des Marchés
PROADER	Programme d'Appui au Développement Rural
PRODAN	Programme de Développement Agricole de Ngandajika
PTBA	Plan de Travail et Budget
SENADEPA	Service National de Développement de la Pêche et l'Élevage
SENASEM	Service National des Semences
SNVA	Service National de Vulgarisation Agricole
UNCP	Unité Nationale de Coordination du Programme

## INTRODUCTION

- Le Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient « PADRIR » est une initiative du Gouvernement de la République Démocratique du Congo mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture en co financement avec le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA) et OPEC Fund for International Développement ( OFID).
- Le PADRIR vise l'accroissement de la production agricole, la transformation des produits, la commercialisation et l'amélioration des infrastructures sociales de base (routes, dépôts, écoles, Centres de santé, écoles, etc) dans quatre Provinces de la République : Lomami, Kasai Central, Kasai Oriental et Maniema.
- En raison des contraintes administratives rencontrées pour le remplacement du Coordonnateur National et du Responsable Administratif et Financier et, pour des raisons d'efficacité, le plan de travail 2023 a été revu à mi-parcours et le budget réduit de moitié.
- En termes de résultats, 377 ha de champs semenciers ont été mis en place pour la culture de maïs, manioc, niébé, arachide et soja par 74 agris multiplicateurs dans les 16 bassins de production appuyés en semence de base de l'INERA.
- Au total 3778 ménages (sur 530200 ménages soit ont bénéficié des semences améliorées produites par les agris multiplicateurs. Cette opération continue pour atteindre 53200 ménages qui utilisent durablement les semences de qualités.
- Dans le cadre de la promotion de la pisciculture familiale, des stations d'alevinage ont été identifiées, sélectionnées et les travaux de réhabilitation sont programmées au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année prochaine avec l'appui technique du Service National de Développement de la Pêche et d'Aquaculture (SENADEPA) du Ministère de la Pêche et Elevage.
- Les conventions de collaboration cadre et opérationnels sont signés ou en cours de finalisation avec les services Techniques de l'Etat partenaires dans la mise en œuvre des activités sur terrain.
- Le programme n'a pas pu construire les infrastructures à cause de l'indisponibilité des financements additionnels de OFID et BADEA. Les procédures pour le recrutement des prestataires à tous les niveaux comme AMO, bureau d'études techniques et EIES pour la dorsale et pour les pistes rurales sont en cours.
- La mission de supervision conjointe FIDA-Gouvernement a donné des orientations qui guident actuellement l'équipe pour atteindre plus efficacement les objectifs assignés

## 1. CONTEXTE D'ELABORATION DU RAPPORT ANNUEL 2023

### 1.1 *Contexte international et national*

- L'année 2023 a, une fois de plus, été marquée sur le plan international par la persistance du conflit Russo-Ukrainien qui vient une fois encore mettre à rude épreuve les économies peu résilientes comme celle de la RD Congo.
- Cette situation s'est traduite en RD Congo par une augmentation soutenue des prix des denrées de première nécessité comme la farine de blé, de maïs et des produits pétroliers.
- En dépit de tous les facteurs exogènes subit, la RD Congo s'est montrée plus résiliente par rapport aux autres pays de l'Afrique Subsaharienne mais le pays est resté malgré tout dépendant des exportations des matières premières avec les minerais en tête.
- Sur le plan sécuritaire, la situation est toujours préoccupante à l'Est du Pays où les affrontements entre les forces régulières et les rebelles du M3 dans la Province du Nord Kivu se poursuivent d'une part et d'autre part contre les milices armées locales et ADF dans la Province de l'Ituri.
- Cette situation focalise l'attention des décideurs et mobilise les ressources publiques vers les zones de conflit.
- Les élections générales du mois de décembre n'ont vraiment bouleversé les équilibres socio politiques.

### 1.2 *Contexte de la zone du projet*

- Dans la zone du Projet, la situation socio-économique est caractérisée par une dégradation continue des infrastructures de base dont les routes nationales et les pistes rurales. Cette situation réduit la zone du projet et sa capacité de déploiement en raison des contraintes physiques (état de route ou absence des ponts et dalots).
- Le Territoire de Kabambare, dans la Province du Maniema, est devenu une zone d'insécurité à cause de la présence des groupes armés et donc difficilement accessible par les agents du projet.
- Il y a dans la zone du projet d'autres intervenants dont les actions contribuent également à l'amélioration des conditions des vies des populations rurales ciblées. Notamment le PDL 145, le PNDA, PRODAN, le PROADER, ENABEL, GIZ, etc. ; la présence de tous ces partenaires potentiels est une fenêtre d'opportunité pour développer une synergie d'actions plus agissantes pour l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural.

- Dans la zone Kasai, les conflits éthiques persistants opposants les habitants de quelques villages mettent en péril les efforts d'accompagnement du PADRIR dans ce Territoire de la Province du Kasai Oriental.

### 1.3 Contexte institutionnel

- Sur le plan institutionnel, le PADRIR a connu une année 2023 toute particulière à cause de l'absence pendant cinq (5) mois du Coordonnateur National et du Responsable Administratif et Financier qui sont les seuls signataires des instruments financiers.
- Cette carence du leadership au sommet du programme a fait que toutes les activités planifiées au premier semestre n'ont pu être réalisées par manque de moyens financiers.



*Directeur pays FIDA, SG Agriculture, CN PADRIR*



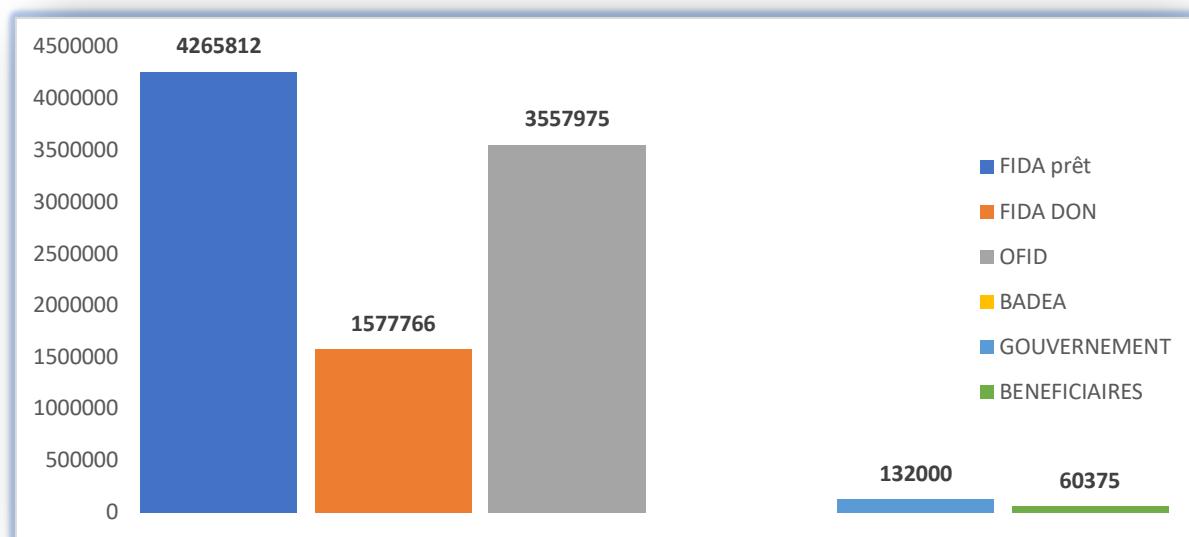
*Clôture atelier par le SG Agriculture*

A l'issue du recrutement des responsables précités, le Secretariat Général à l'Agriculture et le FIDA ont soutenu un atelier de redynamisation et de redimensionnement des activités du PTBA 2023 à l'occasion d'un atelier organisé à Kinshasa du **19 au 23 juin 2023** à Kinshasa.

A cette occasion, le budget annuel initial exercice 2023 a été revu à la baisse passant de **6 131 007 dollars à \$ US 2 755 864.93 \$ (-55%)**. Le nouveau budget devait donc couvrir les charges de six mois restants de l'année 2023.

La quote part FIDA est passée de **\$ US 4 270 623 \$ à \$ US 2 610 224,93 (-38%)**.

Graphique 1: **Financement du PTBA 2024 REVISE PAR SOURCE DE FINANCEMENT**



- Au cours de cette année 2023, les Fonds BADEA et OPEC Fund n'ont pas été mobilisés. La déclaration de la mise en vigueur des fonds OPEC est intervenue le ... après épuisement du processus législatif mais le compte n'est pas encore approvisionné.
- Le PADRIR a reçu une mission de supervision conjointe FIDA-Gouvernement au mois de novembre dernier. Les recommandations issues de cette mission sont coulées sous forme d'une matrice et suivies progressivement par l'équipe du projet.
- Le programme a également reçu une mission d'appui technique diligentée par le FIDA pour assister le projet dans le déploiement des activités sur terrain. Les conclusions de cette mission ont permis de recadrer certaines activités du projet.
- Sur le plan des ressources humaines, le PADRIR a connu les départs successifs du Comptable principal de l'UNCP, du Responsable suivi Evaluation de l'UCP Kindu et du Responsable des Infrastructures Rurales de l'UCP Kindu.
- Le processus pour leur remplacement est en cours.

## 2 BREF RAPPEL SUR LE PADRIR

### 2.1 Généralités sur le PADRIR.

Le Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient « PADRIR » en sigle est une initiative du Gouvernement de la République Démocratique du Congo qui a reçu le soutien financier du FIDA, de l'OFID et de la BADEA.

Le PADRIR vise à "améliorer durablement la productivité et la compétitivité des chaînes de valeur de trois groupes des spéculations qui concourent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la diversification des revenus dans les zones programmes". Il concerne cinq provinces : Maniema, Lomami, Kasai Oriental, Kasai Central.

Le programme a été créé par l'arrêté Ministériel n°004/CAB/MIN/MMS/2021 du 23 juillet 2021 portant création et fonctionnement de l'Unité Nationale de Coordination du Programme.

Le projet est sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture qui préside le Comité de pilotage au côté du Ministère de Développement Rural et de huit autres Ministères sectoriels.

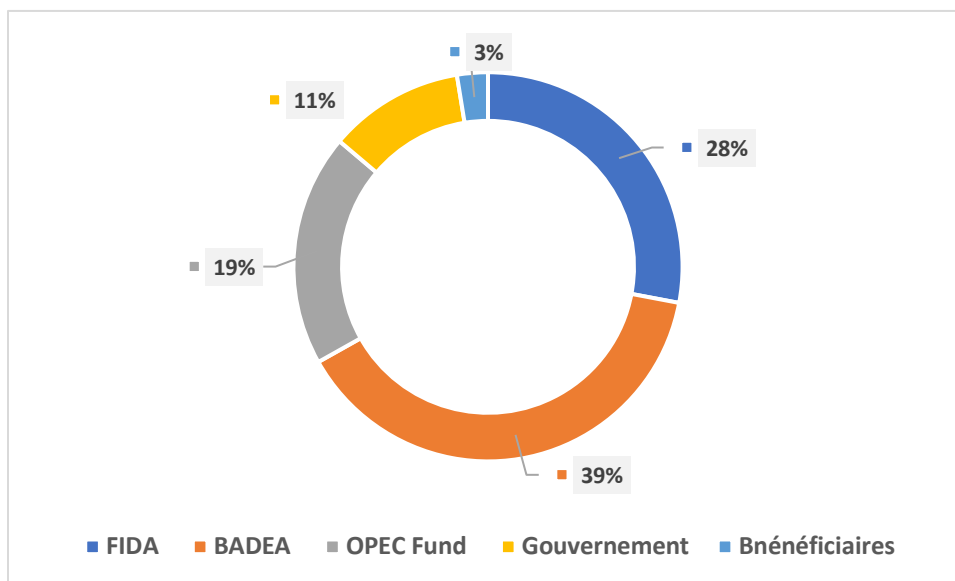
Le financement global attendu est estimé à 130 millions de dollars dont près de 85% sous financement extérieur dont le FIDA, la BADEA et l'OPEC Fund.

### 2.2 Financement du programme

Le financement du programme est estimé à 130,459 millions USD réparti comme suit :

- **FIDA : 36,491 millions \$ EU** dont 26 640 000 USD sous forme de prêt et 9 860 000 USD comme don,
- **BADEA (prêt) : 50,739 millions \$ EU**
- **OFID (prêt): 25,194 millions \$ EU**
- **Bénéficiaires 3,341 millions \$ EU** sous forme d'apport en nature dans les travaux et activités.
- **Gouvernement apportera 14,694 millions \$ EU** sous forme d'apports en nature (bureaux) et d'exemptions de divers droits et taxes.

Graphique 2 : **Financement programme en millions de \$**



Jusqu'à présent, seuls les fonds FIDA, **36,491 millions \$ EU** (73% prêt) et (27% don) qui sont disponibles. L'entrée en vigueur est intervenue le 04 août 2021 après la promulgation par ordonnance Présidentielle de la loi autorisant la ratification de l'accord de prêt conclu entre la RDC et le FIDA.

Quant à la contribution de l'OPEC Fund (Infrastructures Maniema), la signature de l'accord pour le cofinancement de l'OFID a eu lieu le 24 juin 2022 ; la promulgation de la loi portant ratification du prêt OFID a eu lieu le 23 juin 2023, il est entré en vigueur en Novembre 2023.

Pour la BADEA (Infrastructures zone Kasai), le Ministère des Finances a arbitré le 15 août 2022 l'allocation OFID en octroyant 40 000 000 USD au PADRIR pour le cycle de financement actuel. Des échanges entre la BADEA et le Ministère des Finances ont repris au cours du mois de juillet 2023 afin d'engager la préparation de la documentation permettant la soumission au Conseil d'administration de la BADEA d'examiner et d'approuver le financement du PADRIR.

### 2.3 *Groupes cibles*

Le programme bénéficie à environ 2 464 000 personnes (soit 410 667 ménages) grâce aux investissements dans les routes, les infrastructures sociales, les intrants agricoles et les services. Le programme contribuera à l'amélioration de la situation économique de 56 800 ménages (330 800 personnes) en termes de revenus, de diversité alimentaire et nutritionnelle.

## 2.4 Zone d'intervention e

Le PADRR intervient dans quatre Provinces, 16 bassins Territoires (Bassins de production) et 70 secteurs administratifs qui représentent les sous bassins répartis comme suit :

**Tableau : Répartition des ménages agricoles par bassin de production**

PROVINCES	TERRITOIRES	Ménages agricoles
<b>LOMAMI</b>	LUBAO	90062
	KABINDA	338993
	NGANDAJIKA	108500
		537555
<b>KASAI OREINTAL</b>	KABEYA KAMUANGA	40128
	KATANDA	52867
	LUPATAPATA	45679
		138674
<b>KASAI CENTRAL</b>	DIBAYA	76458
	LUIZA	235449
	KAZUMBA	29416
		341323
<b>MANIEMA</b>	KASONGO	99533
	LUBUTU	31470
	PUNIA	36056
	KIBOMBO	20789
	PANGI	56238
	KAILO	38288
	KABAMBARE	81483
		363857
<b>TOTAL GENERAL</b>		1381409

Source : Service National de Vulgarisation Agricole.

Dans l'ensemble, le programme 4 Provinces, 16 Territoires, 70 secteurs administratifs/sous bassins de production et ± 160 40 villages.

## 2.5 Composantes du projet

Le Programme a deux composantes opérations et une composante de gestion :

- **Appui à la production, commercialisation et structuration des filières résilientes au changement climatique.**
- **Développement des infrastructures climato-résilientes.**
- **Gestion et Coordination du programme.**

## **2.6 Ciblage des spéculations**

Le Programme vise à promouvoir trois groupes de spéculations : (i) Les spéculations pour développer les chaînes de valeur (manioc, riz, maïs); (ii) les spéculations en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages (arachide, niébé, soja); (iii) les spéculations de diversification du revenu et du régime alimentaire (maraichage, aquaculture, aviculture, porc).

### 3 NIVEAU DE REALISATION DES OBJECTIFS DE L'ANNEE

Pour l'année 2023, le PADRIR s'était fixé comme objectif d'aider les petits producteurs à accroître la production agricole, animale et aquatique à travers l'approvisionnement en semences et alevins de qualité, assurer le désenclavement des bassins de production et des marchés.

Pour y arriver, les actions phares suivantes ont été envisagées :

- Doter toutes les coordinations des bureaux équipés et sécurisés,
- Rendre disponible la semence de base auprès des paysans producteurs et des alevins pour les pisciculteurs associés ou individuels ;
- Appuyer les OP en semences améliorées de première génération (R1)
- Doter les agris-multiplicateurs des outils de travail de bonne qualité ;
- Entamer les études préliminaires à l'installation des unités de transformations et aux aménagements hydro agricoles ;
- Lancer les études de faisabilité des infrastructures et entamer les travaux d'entretien des pistes rurales dans les bassins de production identifiés ;
- Finaliser les études initiées dans le PTBA de 18 mois ;
- Rendre opérationnel le Système digitalisé de suivi-évaluation et la stratégie de communication.
- Mettre en œuvre la stratégie genre, inclusion sociale du PADRIR
- Lancer les activités de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les ménages agricoles.

Globalement, la mise en œuvre des activités sur terrain est effective en dépit des retards pris dans la signature des conventions avec les Services Techniques de l'Etat (STE) et l'identification des Opérateurs d'Accompagnement de Proximité (OAP).

Il s'agit là en effet des principaux acteurs d'implémentation des activités dans la zone du projet. La procédure de contractualisation avec les STE et de caractérisation des OAP est en cours de manière.

A la fin de l'année 2023, sur 74 activités planifiées, le taux global d'exécution est de 62.33% réparti comme suit par composante : (i) Composante 1 : 62%, (ii) Composante 2 : 60%, (iii) Composante 3 : 65%

Les activités en cours et celles non entamées sont reconduites dans le PTBA 2024

### 3.1 Activités d'appui a la production, commercialisation et structuration des filières agricoles résilientes au changement climatique.

Les activités de la composante production agricole visent l'amélioration de la productivité et la compétitivité des chaînes de valeur du manioc, du maïs et du riz et des cultures qui concourent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le PADRIR compte ainsi toucher directement 56.800 ménages, soit 330.800 personnes. Elle permettra de structurer entre 800 et 1200 organisations paysannes et de les organiser en unions paysannes.

Pour cette année 2023, la cible était fixée 5 680 ménages pour l'augmentation de la production.

#### 3.1.1 Accès aux intrants et services de production : Production, multiplication et fourniture des semences (Base et commercial y compris alevins ou géniteurs), fertilisants, pesticides et conseil agricole.

- 3 778 des ménages bénéficiant d'un accès aux semences sur les 12 800 prévus soit 30%.
- Adoption des pratiques résilientes, le protocole avec le Service National de Vulgarisation n'a pas été signé
- A la fin de l'année 2023, 60 ha de manioc ont été emblavés dont 6 mis en valeur contre les 4956 ha envisagés pour cette année.

#### a) Renforcement des capacités des techniciens de SENASEM Maniema, Kasai Central, Kasai Oriental et Lomami en technologie semencière.

Le projet a signé un accord cadre pluri annuel avec le Service National des Semences pour l'encadrement des semenciers, la certification des semences et le renforcement des capacités.

S'agissant du renforcement des capacités, 43 Inspecteurs, techniciens de labo de SENASEM et les Agris multiplicateurs dont 6 femmes ont pris part aux sessions de renforcement des



*Suivi du champ de riz par un technicien du SENASEM*

capacités sur la technologie semencière organisées dans les quatre Provinces.

#### **b) Accès aux semences de base saison B 2023**

- Pour ce qui est de la multiplication des semences, le PADRIR a signé les conventions de collaboration avec soixante-quatorze agris multiplicateurs sur quatre-vingts (74/80).
- Ce nombre est passé de 56 en 2022 à 74 en 2023 (24%)
- Les agris multiplicateurs ont reçu du projet les semences de base des spéculations ciblées comme le maïs, le riz, le manioc, l'arachide, le niébé, le soja.
- Ils sont suivis par le SENASEM pour le renforcement des capacités, le suivi des champs semenciers et la certification des semences qui sont destinées aux ménages.
- L'INERA a fourni la semence de base au PADRIR pendant la saison A et B dans la zone Kasai qui ont été remis aux agris multiplicateurs pour reproduction et diffusion.



***Remise semences de base aux agris multiplicateurs de la zone Kasai***

*En termes de résultats, 377 hectares de champs semenciers ont été mis en place (145 ha de maïs, 80 ha de riz, 75 ha de niébé, 22 ha de soja, 2 ha d'arachide et 6 ha de manioc).*

*Des 76 ha de champs semenciers mis en place au cours de la saison B 2023, 65 ha ont produit 35 764 kg de semences commerciales certifiées (25 984 kg de maïs, 9 316 kg de*

niébé, 1464 kg de soja.

- Les semences remises aux agri multiplicateurs pendant la saison B 2023 (février-mars) dans la zone Kasai ont permis d'ensemencer 82 ha de maïs, manioc, soja, niébé comme repris sur le tableau.

Tableau 1 : Tableau synthèses distribution semence de base SB 2023 KASAI

Province	Bassin	Nombre agri multiplicateur	Cultures			
			Niébé (Kg)	Soja (Kg)	Maïs (Kg)	Manioc (MI)
<b>Lomami</b>	Ngandajika	4	48	25	125	10000
	Kabinda	3	72	50	75	2500
	Lubao	3	48	25	100	0
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>168</b>	<b>100</b>	<b>300</b>	<b>12500</b>
<b>Kasai-Oriental</b>	K.Kamuanga	3	116	85	180	0
	Lupatapata	3	144	0	75	0
	Katanda	1	0	25	25	0
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>260</b>	<b>110</b>	<b>280</b>	<b>0</b>
<b>Kasai- Central</b>	Dibaya	3	48	75	25	2500
	Kazumba	3	96	50	0	0
	Luiza	4	24	40	250	0
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>168</b>	<b>165</b>	<b>275</b>	<b>2500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>27</b>	<b>596</b>	<b>375</b>	<b>855</b>	<b>15000</b>
<b>Total ha</b>			<b>25</b>	<b>16</b>	<b>35</b>	<b>6</b>

**Commentaires :** Les boutures saines de manioc ont été remises dans les structures des Provinces de la Lomami avec 12500 MI (5ha) et du Kasai Central avec 2500 MI (1ha).

D'autres part, 76 ha de semences des céréales et légumineuses.

La récolte des semences R1 a permis de couvrir une partie des besoins des ménages agricoles en semence améliorées. Cependant, après récolte, le taux de réussite par rapport aux prévisions a été respectivement de 76% pour le Niébé, 17% pour le soja, 72% pour le Maïs. La récolte du manioc n'a pas encore commencé.

Les conditions agro climatiques défavorables n'ont pas permis une bonne croissance des plantes.

De ce fait, moins 60% de la semence R1 de maïs, soja et niébé produite par les agris multiplicateurs de la zone Kasai ont été racheté par le projet pour un montant de 23 350 \$.

### **c) Accès aux semences de base saison A 2023 dans la zone Kasai et Maniema.**

La station de l'INERA Ngandajika a fourni la semence de base dans la zone Kasai tandis que la Coordination de Maniema a effectué ses achats à la station de Booketa (Sub Ubangi) et Gimbi (Kongo Central).



Champ de riz de marais dans la Province de Maniema

Une partie de semence de base a été acquise auprès de la station de l'INERA Kibangula (Maniema) bien que cette station se trouve actuellement dans une zone d'insécurité.

**Tableau 2 : Répartition des semences de base par Province**

<b>Semences de base</b>						
<b>Province</b>	<b>Cultures</b>					
	<b>Manioc (MI)</b>	<b>Maïs (Kg)</b>	<b>Riz (Kg)</b>	<b>Niébé (Kg)</b>	<b>Arachide Kg</b>	<b>Soja (Kg)</b>
<b>Lomami</b>	37 500	225	0	425		0
<b>Kasaï Oriental</b>	55 000	275	0	400	0	75
<b>Kasaï Central</b>	42 500	200	100	425	0	75
<b>Maniema</b>	0	2 600	3 900	0	1 320	0
<b>TOTAL</b>	<b>135 000</b>	<b>3 300</b>	<b>4 000</b>	<b>1 250</b>	<b>120</b>	<b>150</b>

**Commentaires**

Pour cette année, le PADRIR a fourni aux agris multiplicateurs 8 820 Kgs de semences vivrières et 135 000 MI de boutures saines de manioc dont :

- 135 000 MI de manioc
- 3300 Kg de maïs
- 4000 Kg de riz dont 1000 Kg de riz de bas fons
- 1250 Kg de niébé
- 150Kgs de soja.

Pour cela, le projet a contractualisé avec 74 structures agri multiplicatrices de semences (sur 80 d'ici fin projet) dont 18 dirigées par les femmes.

Suivant leur zone d'opération, 47 sont dans la zone Kasaï (Lomami, Kasaï Central et Kasaï Oriental) et 27 dans la Province de Maniema.

**d) Accès aux semences commerciales**

Les semences R1 issues des champs semenciers de la saison B 2023 dans la zone Kasaï ont été rachetées par le projet et redistribuées aux ménages de la zone. Les boutures secondaires de manioc ne sont pas encore coupées.

**Tableau n°3 Semences commerciales distribuées par Province**

<b>Province</b>	<b>Cultures</b>
-----------------	-----------------

	Manioc (MI)	Maïs (Kg)	Riz (Kg)	Niébé (Kg)
Lomami	37 500	4 360	0	1 200
Kasaï Oriental	0	7 600	0	2 000
Kasaï Central	0	5 940	0	2 310
Maniema	0	0	27 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>37 500</b>	<b>17 900</b>	<b>27 000</b>	<b>5 510</b>

Pour répondre aux besoins en semences améliorées, durant la grande campagne agricole 2023 (juillet-septembre), le projet a remis aux ménages 37 500 ml de boutures de manioc, 17 900 Kg de maïs, 27 000 Kg de riz et 5 510 Kg de niébé.

**Au total, 3 778 ménages ont reçu la semence R1 dans les 16 bassins de production sur 7980 (47.34%).**

S'agissant des boutures saines de manioc, deux Provinces ont été servies en fonction de l'expression des besoins à savoir la Lomami avec 12500 MI (5ha) et le Kasaï Central avec 2500 MI (1ha).

### 3.1.2 Appui au maraîchage péri urbain.

Le projet vise l'intensification de la production des fruits et légumes dans la zone du projet.

C'est dans ce cadre que le PADRIR a signé un protocole cadre avec le SENAHUP (Service National d'Horticulture Urbaine et Péri Urbaine) pour l'identification et la caractérisation des maraîchers individuels et des associations ainsi que leur accompagnement.

Le protocole opérationnel n'a pas été signé pour mener ces activités.

Pour soutenir la production et la diffusion du riz de bas-fonds, le projet a remis aux associations multiplicatrices 1000 Kg de riz de bas-fonds à haut rendement (variété GIZA) achetés à la station Gimbi du Kongo Central.

Un protocole de collaboration est prévu pour être signé au premier trimestre 2024 entre le PNR et le PADRIR pour accompagner les producteurs à accroître leur production de riz. Le PNR va donc assurer la formation et l'accompagnement des riziculteurs dans la zone Maniema.

### **3.1.3 Appui à la Pisciculture communautaire**

Pour la relance de la pisciculture communautaire, une équipe d'experts du SENADEPA a effectué une mission dans les Provinces de Maniema, Kasai Oriental, Kasai Central et Lomami (Ngandajika) pour prospecter, identifier et évaluer les coûts de réhabilitation des stations/centres d'alevinage et évaluer les capacités des opérateurs piscicoles à pérenniser les actions.

A l'issue de cette mission, 5 stations/centres d'alevinage ont été retenus pour la réhabilitation.

- Station d'alevinage de Tshioji (Ngandajika),
- Centre d'alevinage secondaire de Katsuishi (Kasai Central),
- Centre d'Alevinage secondaire de Mudiba (Lupatapata)
- Station d'alevinage de la coopérative FAM (Territoire de Kilo)
- Station de Salo Kwango (Territoire de Pangi).

Les travaux de réhabilitation vont démarrer au début de l'année 2024 et vont concerner d'abord 4 stations dont 2 par zone géographique.

### **3.2 Amélioration des activités post- récoltes et de mise en marché des produits**

Faciliter la transformation post-récolte principalement du riz, du manioc et du maïs, et des produits agricoles des deux autres groupes (sécurité alimentaire et nutritionnelle, et diversification des revenus) en s'appuyant sur les marchés potentiels existants qui seront identifiés et organisés.

Le projet a préparé un protocole de collaboration avec l'Institut International d'Agriculture Tropical (IITA) pour mener une étude d'identification des sites probables où les équipements de transformation seront installés et le profilage des bénéficiaires potentiels.

Les conclusions de cette étude socio économique serviront à orienter les investissements dans des sous bassins de production en fonction des potentialités du milieu et des autres facteurs socioéconomiques comme la connectivité avec les principaux marchés.

Cette étude n'a pas été réalisées. Elle est soumise aux résultats de l'analyse des chaines de Valeur et cartographie des marchés qui est programmée au premier trimestre 2024.

Sur le plan nutritionnel, un protocole cadre de collaboration est signé avec le Programme National de Nutrition pour mener une enquete nutritionnelle et alimentaire. Les conclusions

de cette enquête serviront à orienter les actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles et alimentaires

Cette enquête permettra de cartographier les aires de Santé à problème nutritionnel où des actions de sensibilisation seront menées sur des thématiques répondant aux besoins du milieu.

Recrutement d'un cabinet pour l'identification et le diagnostic des Opérateurs d'Accompagnement de Proximité (OAP). Le processus est en cours avec le lancement d'un appel à proposition pour mener cette activité. La procédure suit son cours normal.

### **3.3 Appui aux services étatiques**

Le PADRIR a signé des protocoles cadre de collaboration au niveau national et protocoles opérationnels au niveau provincial avec les Services techniques de l'Etat concernés dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit du SENASEM (Semences de base et formation), SENADEPA (Pisciculture), SENAHUP (Maraichage), SNVA (vulgarisation)

Le projet a doté les services techniques de l'Etat partenaires dans la mise en œuvre des activités des équipements informatiques et de reprographie.

Il s'agit de 9 ordinateurs fixes avec onduleurs, des photocopieurs et scanners au bénéfice des Inspections Provinciales de l'Agriculture, du Développement rural et du Service National des Semences pour la zone Kasai. Des mêmes équipements pour le SENAHUP, SENADEPA et du SENASEM pour la Province de Maniema.

Les Motos n'ont pas été achetées. La procédure d'achat a été relancée et le nombre augment passant de 9 à 26 motos.

### **3.4 Activités de développement des infrastructures rurales climato-résilientes**

### **3.4.1 Réhabilitation des routes nationales et des ouvrages d'art prioritaires**

Ceci concerne la réhabilitation de 1300 Km sur l'épine dorsale Lubutu-Kindu-Kasongo-Lubao-Mbuji mayi-Kananga et 230 Km des pistes rurales dans l'ensemble des Provinces.

- Concernant la réhabilitation de l'épine dorsale dans sa partie Maniema financé par OFID, les négociations avec UNOPS pressenti Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) n'ont pas abouties.
- Par conséquent, le projet a lancé un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement de l'Assistant au Maître d'ouvrages (AMO) pour la gestion de la dorsale au Maniema.
- Le processus est à l'étape de la constitution de la short list des cabinets retenus sur base de leurs propositions techniques et financières.
- Concernant les bureaux d'étude technique et EIES, l'avis à Manifestation d'Interet a été lancé pour le recrutement des bureaux d'études.
- La préqualification des bureaux est faite et la short list des bureaux d'étude préqualifiés est disponible.
- Lancement des Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement des bureaux d'études pour les études de faisabilité et de contrôle technique.
- L'Office de Route assurera l'assurance qualité.

### **3.4.2 Réhabilitation de 230 Km de pistes rurales (voies de desserte agricole)**

- Pour la réhabilitation de 230 Km des pistes rurales, les Directions Provinciales de l'OVDA Maniema, Lomami, Kasai Oriental ont procédé à l'identification participative des pistes prioritaires dans 4 Territoires de la Province de Maniema (Kailo, Lubutu et Punia), dans 3 territoires de Lomami (Lubao, Kabinda et Ngandajika) et du Kasai Oriental (Katanda, Lupatapata et Kabeya Kamuanga).
- Dans ces Provinces, il s'est tenu des ateliers Territoriaux de selection des pistes par les acteurs locaux ainsi que 3 réunions des commissions provinciales routières pour valider les pistes prioritaires retenues.
- Actuellement, c'est la phase de recrutement des bureaux d'études pour mener les études de faisabilité et d'Impact Environnement et Social.
- Dans la dernière Province du Kasai Central, l'OVDA a aussi identifié les pistes prioritaires dans 3 bassins de production (Dibaya, Lwiza et Kazumba).

- De même dans trois nouveaux bassins de la Province du Maniema.
- Dans ces espaces, le travail d'identification des pistes était conditionné par la caractérisation des bassins et sous bassins de production. Cette activité a été réalisée dans ces 6 Territoires.

### 3.4.3 Infrastructures sociales de base : hydraulique rurale, Ecole, Centres de santé.

- Les fonds BADEA et OFID ne sont pas encore disponibles, les travaux de construction des infrastructures sociales n'ont pas démarré.
- Toutefois, l'équipe travaille avec les partenaires de mise en œuvre pour signer des protocoles opérationnels en attendant la mobilisation des ressources financières promises. C'est le cas de l'ONHR et de l'Office des Routes.

## 3.5 *Activités de la coordination et gestion du programme*

La composante coordination et gestion couvre l'ensemble des activités relatives à la gestion axée sur les résultats (planification, la gestion administrative et financière, et passation des marchés ainsi que le suivi-évaluation, communication et partage des savoirs) et la coordination opérationnelle.

### 3.5.1 Matériels et équipements

- ✓ Les 9 véhicules ont été commandés, dédouanés, réceptionnés. Chaque coordination en a reçu trois dont six expédiés dans les Coordinations Provinciales de Kindu et Mbuji mayi.
- ✓ Les clés de contact des véhicules ont été remises au Coordonnateur du PADRIR par S.E Monsieur le Ministre de l'Agriculture
- ✓ Les lots des matériels informatiques et mobiliers de



bureau acquis ont été expédiés dans les Coordinations Provinciales.

### 3.5.2 Etudes de base

- ✓ L'étude d'identification et caractérisation des bassins de production a été menée dans les Provinces de Maniema et du Kasai Central.
- ✓ Les procédures de recrutement des cabinets et consultants individuels pour mener les études et élaborer les stratégies sont en cours.
- ✓ Le processus de recrutement d'un cabinet spécialisé à l'implémentation du système digitalisé de suivi évaluation est en cours. Les offres techniques et financières sont analysées.
- ✓ Le processus de recrutement d'un cabinet pour conduire l'étude Baseline est à la phase d'analyse des propositions techniques et financières.
- ✓ Les autres stratégies genre, communication, gestion des savoirs sont en cours d'élaboration ou le processus de recrutement dans la phase d'analyse des offres.

### 3.5.3 Passation des marchés

- ✓ Sur un total 53 marchés prévus au PPM 2023, 17 marchés sont clôturés, 23 marchés sont en cours et 13 marchés n'ont pas encore commencés.
- ✓ Tous les marchés de l'année représentaient une valeur globale de 1 640 500 \$.
- ✓ Les 13 marchés non encore commencés, 4 marchés sont financés par l'OFID dont le financement n'est pas encore disponible.
- ✓ Quant aux marchés en cours et ceux non lancés sont reversés au plan de travail et PPM 2024.

### 3.5.4 Situation financière

Rubrique	Montant (\$)
Date de clôture	Septembre 2028
Montant total (en millions de USD)	36 491 000,00
Décaissements cumulés (en million de USD)	4 531 093,40
Montant non décaissé (en millions de USD)	31 959 906,60
Cumul Pourcentage décaissé	12,42%

<b>Montant décaissé Janvier – décembre 2023</b>	2 737 607,63
---	--------------

### **Commentaires :**

Sur une allocation globale de 36 491 000 \$ US, le programme a déjà utilisé 4 531 093 \$ US soit 12.42 %.

Pour la seule année 2023, le programme a décaissé 2 737 607 \$ US.

Les fonds des autres bailleurs n'étant pas disponibles, le PADRIR évolue jusque-là avec les apports du FIDA.

Notons aussi que l'audit des comptes du projet exercice a eu lieu bien qu'en retard mais les conclusions sont satisfaisantes.

### **3.5.5 Partenariat**

Le projet est exécuté en partenariat avec les services techniques de l'Etat des Ministères de l'agriculture, de la pêche et élevage et du développement rural, Travaux Publics et Infrastructures chacun dans ses attributions règlementaires. Il s'agit du SENASEM, SNVA, du SENAHUP, du SENADEPA, OVDA.

Avec tous ces services, les protocoles sont soit signés ou en cours de finalisation pour la signature. Les protocoles cadres dégagent les grandes orientations de la collaboration et sont signés au niveau national. Les protocoles opérationnels découlent directement du PTBA et sont signés par les instances provinciales pour la mise en œuvre effective des activités.

## **4 AUTRES ACTIVITES**

- Au mois de juin 2023, le PADRIR a pris une part active à la 1<sup>ère</sup> édition du Festival des aliments traditionnels et locaux organisé par le Comité National pour la Promotion de l'Agriculture Familiale en RD Congo (CNPAF).
- A cette occasion, le PADRIR a été visible à travers les différents produits agricoles ciblés comme le maïs, le riz, le manioc et l'arachide.
- Cette activité a contribué à renforcer l'image du programme dans l'écosystème des projets agricoles en République Démocratique du Congo.



**STAND PADRIR**

- La mission de supervision conjointe FIDA-Gouvernement qui a eu lieu au mois de novembre 2023 a formulé à l'endroit de l'équipe du programme plusieurs recommandations qui sont coulées sous forme de matrice de suivi de mise en œuvre.



**Mission de supervision conjointe FIDA-Gouvernement Maniema et Zone Kasai**

## **5 APPRECIATION DES EFFETS ET IMPACTS DU PROJET**

- En rapport avec l'accès aux semences de qualité, 74 agris multiplicateurs ont eu accès à la semence de base pour multiplication.
- Grace à cette collaboration avec les agris multiplicateurs, 3 778 ménages ont eu accès aux semences de qualité pour leurs champs individuels et champs associatifs.
- Depuis le lancement des opérations de multiplication des semences de base et remise des semences R1 aux ménages agricoles pauvres, 5 224 ménages sur 53 200 d'ici fin projet.
- La visite des étangs piscicoles a fait renaitre la confiance et l'espoir auprès des petits producteurs.
- Dans les stations de FAM et Salokwango, les travaux de débroussaillage ont débuté alors que le fonds de réhabilitation des étangs n'est pas encore disponible.
- Le programme est visible dans sa zone d'intervention grâce aux bureaux, véhicules et des actions sur terrain.

## **6 GRANDES ACTIONS PROGRAMMEES EN 2024**

- Développer une chaîne semencière fonctionnelle et durable par le renforcement du circuit de production, multiplication et d'utilisation des semences améliorées à travers l'appui aux acteurs clés (INERA, SENASEM, Coopératives semencières, ménages),
- Apporter les appuis en semences améliorées pour plus de 13 000 ménages.
- Améliorer les conditions de travail dans les coopératives semencières par l'accès (suivant certaines modalités à coûts partagés) aux petits matériels agricoles.
- Réhabiliter les stations d'alevinage pour rendre accessibles les alevins pour les pisciculteurs familiaux et les poissons pour les ménages environnants,
- Mettre à l'œuvre les Opérateurs d'Accompagnement de Proximité pour l'accompagnement des organisations paysannes,
- Faciliter aux ménages agricoles l'accès aux marchés urbains par la réhabilitation des pistes et la compétitivité des produits.
- Rendre opérationnel le Système digitalisé de suivi-évaluation, la stratégie de communication et gestion des savoirs.

- Valider l'étude de référence et l'étude nutritionnelle et alimentaire
- Mettre en œuvre la stratégie genre, inclusion sociale du PADRIR, la stratégie de communication et la stratégie de gestion des savoirs.
- Accroître la résilience des ménages ruraux face à la pauvreté, la faim et les changements climatiques.

## 7 DIFFICULTES ET ACTIONS DE MITIGATION

- i. Le projet a peiné à cause de l'absence prolongée du Coordonnateur National et du Responsable Administratif et Financier.

*Les deux responsables ont été recrutés depuis le mois de mai 2023.*

*Prevoir deux signatures de reserve pour parer à l'absence du Coordonnateur national et du RAF conformément au manuel des procédures du projet.*

- ii. Instabilité du personnel du programme ; Le programme enregistre beaucoup de cas de démission ou de désistement des agents cadre recrutés. Cette situation perturbe la bonne marche des activités.

*Améliorer les conditions de travail au PADRIR. Il s'agit particulièrement de l'harmonisation de la grille salariale dans les programmes du portefeuille FIDA (PADRIR, PASA NK et AVENIR) et avec d'autres bailleurs (BAD, Banque Mondiale....)*

*Standardisation des procédures notamment de perdiem mission avec utilisation du DSA pour tous les Projets/Programme FIDA et avec d'autres bailleurs.*

- iii. Longue durée d'attente suite aux demandes de non objection

*Appliquer le tableau de suivi des demandes de non objection conçus par la CSPP.*

- iv. Les fonds de contrepartie ne sont pas mobilisés ou sont décaissés tardivement.

*Accorder au projet le certificat d'exonération pour toutes les acquisitions ultérieures. ;*

*Ouvrir un compte de fonds de contrepartie pour faire face aux dépenses non couvertes par le financement extérieur.*

- v. Absence des fonds OFID et BADEA pour la construction des infrastructures dans la Province de Maniema et dans la zone Kasai.

*Le dossier Fonds OPEC est pratiquement dans sa phase de libération du premier décaissement. Mener le plaidoyer pour que les fonds OFID (premier décaissement) soient réellement versés dans le compte.*

*Mener le plaidoyer pour accélérer le processus de mobilisation des fonds BADEA qui se trouve actuellement au point de départ.*

- vi. Les locaux libérés par PICAGEL ne suffisent pas à installer confortablement tous les services du PADRIR. Trois locaux sont jusqu'à ce jour bloqués par le projet PICAGEL en dépit des correspondances leur adresser par le Secrétaire Général à l'Agriculture.

*Relancer le SG à l'agriculture pour obtenir la suite à sa lettre.*

- vii. Accroissement du taux de décaissement

Revoir à la hausse le seuil minimal de revu à priori pour éviter les demandes de non objections même pour des petites dépenses.

## **8 Recommandation pour accroître le taux d'exécution physique et financière du programme.**

- Mobiliser les financements additionnels pour mettre en œuvre les actions à impact visibles comme la réhabilitation des routes, la construction des écoles, des centres de santé.
- Couvrir au moins 10 000 ménages avec les semences améliorées et des outils aratoires de bonne qualité pour réduire l'insécurité alimentaire dans la zone du projet
- Inonder les marchés urbains avec les produits maraichers et les poissons grâce à la relance du maraichage péri urbain et de la pisciculture.
- Réhabiliter rapidement les routes et pistes pour faciliter la circulation des personnes et des biens.
- Signer les protocoles de collaboration et contrats avec les partenaires étatiques et non étatiques identifiés pour un déploiement rapide des activités sur le terrain.

## CONCLUSION

Le Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient « PADRIR » est une contribution à la politique Gouvernementale de rendre le milieu rural vivable. Les actions menées par le PADRIR portent sur l'accroissement de la production agricole, la transformation des produits, la commercialisation et l'amélioration des infrastructures sociales de base (routes, dépôts, écoles, Centres de santé, écoles, etc).

Le programme est co financé par trois bailleurs des fonds extérieurs (FIDA, OFID et BADEA), le Gouvernement de la RD Congo et une part des bénéficiaires. Le PADRIR vise à assurer la connectivité entre les grands bassins de production et les principaux marchés à travers la réhabilitation des routes nationales et des pistes rurales.

En dépit de la conjoncture interne difficile, l'année 2023 a quand même été marquée par des appuis directs apportés à 3 778 ménages bénéficiaires des semences améliorées.

En plus, des stations d'alevinage ont été identifiées pour réhabilitation avec l'appui technique du Service National de Développement de la Pêche et d'Aquaculture (SENADEPA) du Ministère de la Pêche et Elevage. Ce qui a suscité l'espoir auprès des potentiels bénéficiaires.

Entretemps, des conventions sont signées avec les services étatiques dans les domaines de leur compétence pour l'exécution sur terrain des activités programmées.

Le programme n'a pas pu construire les infrastructures à cause de l'indisponibilité des financements additionnels de OFID et BADEA.

Néanmoins, les procédures de recrutement des prestataires à tous les niveaux comme AMO, bureau d'études techniques et EIES pour la dorsale ou pour les pistes rurales sont en cours.

Après la déclaration de la mise en vigueur des fonds OFID, le premier versement devrait intervenir au début de l'année 2024 pour la mise en œuvre des infrastructures dans la zone Maniema.

La dernière mission de supervision conjointe FIDA-Gouvernement a donné des orientations qui guideront le programme au cours de l'année 2024.

## ANNEXE 1 : SITUATION DES MARCHES

Intitulé du Marché	Nature du marché (Biens ou Services)	Méthode de passation utilisée	Statut du marché (Réalisé, en cours, etc)	Prochaine étape
Recrutement d'une firme pour la finalisation de l'étude de référence (de base) « Baseline » du PADRIR	Services de conseil	Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)	Attente de l'ANO sur l'évaluation combinée (PT et PF)	Signature du contrat
Recrutement d'une firme pour l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation digitalisé et l'élaboration du Manuel de suivi-évaluation du PADRIR	Services de conseil	Sélection au Moindre Coût (SMC)	ANO reçu	Clôturer le dossier dans Notus
Recrutement d'un Consultant Individuel (CI) pour appui à l'implémentation de la stratégie genre, ciblage des acteurs et inclusion sociale au sein du PADRIR	Services de conseil	Sélection de Consultants Individuels (QCI)	Mission achevée	RAS
Recrutement d'un CI Auditeur Interne au sein du PADRIR	Services de conseil	QCI	Mission en cours	Attende du rapport provisoire
Recrutement d'un Cabinet chargé de réaliser l'audit des comptes du PADRIR de l'exercice 2022	Services de conseil	SFQC	Mission achevée.	RAS
Recrutement du personnel d'appui du PADRIR	Services de conseil	QCI	Tous les contrats signés	RAS

<b>Recrutement d'une société de gardiennage pour assurer la sécurité des installations et biens du PADRIR</b>	<b>Services de conseil</b>	<b>Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC)</b>	<b>Le PADRIR est sur le point de solliciter l'ANO auprès du FIDA sur terme de référence</b>	<b>Publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt</b>
<b>Recrutement d'un cabinet pour l'étude diagnostic des Opérateurs d'Accompagnement de Proximité (OAP)</b>	<b>Services de conseil</b>	<b>Sélection au Moindre Coût (SMC)</b>	<b>Attente du feu vert du FIDA pour évaluer l'unique offre technique reçue</b>	<b>Evaluation de l'offre technique et Financière</b>
<b>Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de communication du PADRIR</b>	<b>Services de conseil</b>	<b>QCI</b>	<b>En attente de l'ANO du FIDA sur le PV de négociation et le projet de contrat</b>	<b>Signature contrat</b>
<b>Recrutement d'un Consultant/firme chargé de l'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour la réalisation des travaux de réhabilitation de 700 km de l'épine dorsale/zone Maniema. / et 230 Km</b>	<b>Services de conseil</b>	<b>SFQC</b>	<b>Toutes les offres numérisées et les rapports d'évaluation transmis aux RPM Maniema et Mbujimayi afin de solliciter l'ANO du FIDA</b>	<b>Lancer les invitations aux cabinets shortlister</b>

**ANNEXE 2 : ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES (SUIVI FINANCIER)**

Composante/Résultat			Période : du 04-08-2021 au 31-12-2023				Cumul	Prévu		
Sous-composante ou produit		Indicateur	Unité	Cible PTBA 2023	Montant prévu	Réalisation au 31/12/2023	%	Réel	Cible	%
<b>1</b>	<b>Composante 1: Appui à la production, commercialisation et structuration des filières agricoles résilientes</b>									
<b>1.1.</b>	<b>Intensification de la production et promotion des systèmes de cultures résilientes au changement climatique</b>									
<b>1.1.1</b>	<b>Accès durable aux semences sélectionnées, aux intrants, équipements et matériels agricoles adaptés</b>									
<b>1.1.1.1</b>	Renforcement des capacités opérationnelles des stations INERA-Ngandajika (Evaluation des capacités opérationnelles)	Nbre appuis apportés	Nbre	1	15000	0	0	0	1	0
<b>1.1.1.2</b>	Renforcement des capacités opérationnelles des stations INERA-KIBANGULA	Nbre appuis apportés	Nbre	1	15000	0	0	0	1	0
<b>1.1.1.3</b>	Appui au SENASEM pour formation des techniciens et agri multiplicateurs (Logistique, financier, ...) Zone	Nbre protocole signé	Nbre	3	45000	40075	89,06	3	3	100

	Kasaï									
<b>1.1.1.4</b>	Appui au SENASEM pour formation des techniciens et agri multiplicateurs (Logistique, financier, ...) Zone Maniema	Nbre protocole signé	Contrat	1	20000	11292	56,46	1	1	100
<b>1.1.1.5</b>	Certification des semences par le SENASEM (Inspection des champs et analyse) Zone Kasaï	Nbre protocole signé	Contrat	3	13000	13000	100	3	3	100
<b>1.1.1.6</b>	Certification des semences par le SENASEM (Inspection des champs et analyse) Zone Maniema	Nbre protocole signé		1	7000	0	0	0	1	0
<b>1.1.1.7</b>	Achat semence de base à l'INERA pour multiplication : manioc 150000 ml, Maïs : 750kg, Riz 300Kg, Niebé 1250Kg, Soja 150kg (zone Kasaï)	Nbre achat	Nbre	1	30000	29975	99,92	1	1	100
<b>1.1.1.8</b>	Achat semence de base à l'INERA pour multiplication : Maïs 750Kg, Riz 3000kg, Manioc 10,000 ml ,Arachide 1000kg, 150kgSoja (maniema)	Nbre achat	Nbre	1	30000	20210	67,37	1	1	100
<b>1.1.1.9</b>	Transport des semences de base/bouture de l'INERA vers les sites d'exploitation (zone Kasaï)	Nbre bassins	Nbre	9	27000	8205,5	30,39	9	9	100
<b>1.1.1.10</b>	Transport des semences de base/bouture de l'INERA vers les sites d'exploitation (zone Maniema)	Nbre bassins	Nbre	7	21000	12081	57,53	7	7	100
<b>1.1.1.11</b>	Achat kit d'outils aratoires pour 40 nouvelles coopératives/organisations des producteurs de semences/boutures et d'alevins (agri-multiplicateurs) dans la zone Kasaï (Cfr RPM)	Nbre kit	Nbre	1	40000	0	0,00	0	1	0

1.1.1.12	Achat kit d'outils aratoires pour 20 nouvelles coopératives/organisations des producteurs de semences/boutures et d'alevins (agri-multiplicateurs) dans les zones Maniema	Nbre kit	Nbre	1	20000	0	0,00	0	1	0
1.1.1.13	Mission de distribution des semences et outils aux nouvelles coopératives/organisations des producteurs de semences/boutures et d'alevins (agri-multiplicateurs) dans la zone Kasai.	Nbre bassins	Nbre	9	45000	8274,5	18,39	9	9	100
1.1.1.14	Mission de distribution des semences et outils aux nouvelles coopératives/organisations des producteurs de semences/boutures et d'alevins (agri-multiplicateurs) dans la zone Kasai. MANIEMA	Nbre bassins	Nbre	7	35000	10714	30,61	7	7	100
1.1.2	<b>Amenagement hydroagricoles</b>									
1.1.2.2	Identification et Selection des associations maraichères à accompagner : 6 au Kasai (SENAHUP)	Nbre bassins	Nbre	6	9000	0	0,00	0	6	0
1.1.2.3	Identification et Selection des associations maraichères à accompagner : 5 au Maniema (SENAHUP)	Nbre bassins	Nbre	5	7500	0	0,00	0	5	0
1.1.2.4	Achat des Kits agricoles (semences et outils) pour les associations maraichères dans les zone kasai	Nbre OP appuyées	Nbre	10	50000	0	0,00	0	10	0
1.1.2.5	Achat des Kits agricoles (semences et outils) pour les associations maraichères dans la zone maniema	Nbre OP appuyées	Nbre	10	50000	0	0,00	0	10	0

1.1.2.6	Appui au SENAHUP pour accompagnement des associations maraichères dans la zone Kasai (bas-fonds et jardins des ménages)	Nbre OP accompagnées	Nbre	10	25000	0	0,00	0	10	0
1.1.2.7	Appui au SENAHUP pour accompagnement des associations maraichères dans la zone Maniema( bas fonds et jardins de ménages)	Nbre OP accompagnées	Nbre	10	25000	0	0,00	0	10	0
1.1.2.8	Signature de la convention de partenariat avec le SENADEPA	Contrat signé	Contrat	1	-			0	1	0
1.1.2.9	Mission d'évaluation des capacités opérationnelles des stations d'alevinage/étangs piscicoles associatifs à appuyer (Zone Maniema )	Nbre missions organisées	Nbre	1	3600	3748	104,11	1	1	100
1.1.2.10	Mission d'évaluation des capacités opérationnelles des stations d'alevinage/étangs piscicoles associatifs à appuyer (Zone Kasai )	Nbre missions organisées	Nbre	3	9000	6017	66,86	3	3	100
1.1.2.11	Appuyer la réhabilitation de deux stations d'alevinage construites par le PIRAM au Maniema	Nbre stations réhabilitées	Nbre	2	40000	0	0,00	0	2	0
1.1.2.12	Appuyer la production d'alevins dans deux stations d'alevinage dans la zone Kasai	Nbre stations réhabilitées	Nbre	2	40000	0	0,00	0	2	0
1.1.3	<b>Champs de démonstration-adaptation-adoption des bonnes pratiques agronomiques (BPA)</b>									
1.1.3.2	Appui au SNV pour la vulgarisation des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) en lien avec la diffusion des semences améliorées (Kasai et Maniema)	Nbre contrat signé	contrat	4	40000	0	0,00	0	4	0

1.1.3.3	Achat des semences commerciales (R1) auprès des agri-multiplicateurs appuyés par le PADRIR de la zone Kasai	Nbre contrat signé	contrat	1	70000	0	0,00	1	1	100
1.1.3.4	Achat des semences commerciales (R1) auprès des agri-multiplicateurs appuyés par le PADRIR de la zone Maniema	Nbre province bénéficiaire	Nbre	1	50500	48600	96,24	1	1	100
1.1.3.5	Transport et remise des semences commerciales (R1) aux OP et/ou Ménages agricoles ciblés de la zone Kasai	Nbre bassins	Nbre	9	22500	14722,75	65,43	9	9	100,00
1.1.3.6	Transport et remise des semences commerciales (R1) aux OP et/ou Ménages agricoles ciblés de la zone Maniema	Nbre bassins	Nbre	7	17500	5100	29,14	7	7	100
1.1.3.7	Remise des motos aux services bénéficiaires Kasai	Nbre province bénéficiaire	Nbre	3	12000	0	0,00	0	3	0,00
1.1.3.8	Remise des motos aux services bénéficiaires (Maniema)	Nbre province bénéficiaire	Nbre	1	4000	0	0,00	0	1	0,00
1.2	<b>Amélioration des activités post-récoltes et mise en marché des produits.</b>									
1.2.1	Amélioration des techniques de transformation respectueuses de l'environnement et gestion durable des déchets.									
1.2.1.1	Etudes d'évaluation des besoins et d'identification des sites d'implantation des équipements de transformation des produits agricoles en partenariat	Nbre Province		4	40000	0	0	0	4	0,00



<b>2.1.1.1</b>	Recruter l'Assistant au Maître d'ouvrages (AMO) pour la gestion de la dorsale au Maniema	Nbre contrat signé	contrat	1	2500	0	0	0	1	0
<b>2.1.1.2</b>	Consulter les Bureaux d'études Techniques au Maniema pour réaliser les études techniques et EIES de 700 km de la dorsale au Maniema	Nbre contrat signé	Contrat	1	2500	0	0	0	1	0
<b>2.1.1.3</b>	Session de validation de la Commission Provinciale Routière (CPR) du Maniema des tronçons prioritaires sélectionnés au niveau des territoires ( Pour les 4 Anciens Territoires)	Nbre sessions organisées	Nbre	1	4000	2528,75	63,21875	1	1	100
<b>2.1.1.4</b>	Signer un protocole opérationnel avec l'OVDa pour l'identification technique des piste rurales par l'OVDa Maniema	Nbre contrat signé	contrat	1	7500	4113	54,84	1	1	100
<b>2.1.1.5</b>	Organiser les ateliers territoriaux de sélection des pistes par les acteurs locaux du Maniema (3 nouveaux Territoires)	Nbre sessions organisées	Nbre	3	3800	0	0	3	3	100
<b>2.1.1.6</b>	Consulter et contractualiser avec les bureaux d'études au Maniema pour réaliser les études techniques et contrôle des travaux de 90 Km des pistes rurales	Nbre contrat signé	contrat	1	65000	0	0	0	1	0
<b>2.1.1.7</b>	Organiser la session de validation des pistes par la Commissions Provinciale Routière pour le Kasai Oriental	Nbre sessions organisées	Nbre	1	4000	1599	39,975	1	1	100
<b>2.1.1.8</b>	Organiser la session de validation des pistes par la Commissions Provinciale Routière pour la Lomami	Nbre sessions organisées	Nbre	1	4000	3214	80,35	1	1	100

<b>2.1.1.9</b>	Organiser la session de validation des pistes par la Commissions Provinciale Routière pour le Kasai Central	Nbre sessions organisées	Nbre	1	4000	0	0	1	1	100
<b>2.1.1.10</b>	Signer un protocole opérationnel avec l'OVDA pour l'identification technique des piste rurales par l'OVDA dans le Kasai Central	Contrat signé	contrat	1	6000	5628	93,8	1	1	100
<b>2.1.1.11</b>	Organiser les ateliers territoriaux de sélection des pistes par les acteurs locaux du Kasai Central	Nbre sessions organisées	Nbre	3	3800	0	0	0	3	0
<b>2.1.1.12</b>	Procéder aux Études techniques et EIES de 46,5 km de pistes rurales dans le Kasai Oriental (Lot 1)	Nbre contrat signé	contrat	1	32875	0	0	1	1	100
<b>2.1.1.13</b>	Procéder aux Études techniques et EIES de 46,5 km de pistes rurales dans le Lomami (Lot 2)	Nbre contrat signé	contrat	1	32875	0	0	1	1	100
<b>2.1.1.14</b>	Procéder aux Études techniques et EIES de 47 Km de pistes rurales dans le Kasai Central (Lot 3)	Nbre contrat signé	contrat	1	31250	0	0	1	1	100
<b>2.2.</b>	Infrastructures sociales respectueuses de l'environnement.									
<b>2.2.1</b>	Aménager les sources le long des VDA retenues dans la zone du projet									
<b>2.2.1.1.</b>	Contractualiser avec ONHR Maniema pour les études d'aménagement de 15 sites potentiels de sources (dossiers techniques, devis, ...) ainsi que pour la mise en place et le renforcement des capacités des comités de gestion des sources.	Nbre contrat signé	contrat	1	20000	0	0	1	1	100
<b>2.2.1.1.</b>	Consulter et contractualiser les Petites et Moyennes Entreprises BTP pour exécuter les travaux des 10	Nbre contrat signé	contrat	1	40000	0	0	1	1	100

	sources à aménager au Maniema.										
2.2.1.1.	Contractualiser avec l'IPDR Maniema pour la mise en place d'outils de gestion et le renforcement des capacités managériales des comités de gestion des sources aménagées.	Nbre contrat signé	contrat	1	15000	0	0	1	1	100	
<b>3</b>	<b>Composante 3 : Coordination, Gestion, Suivi-évaluation et capitalisation des connaissances</b>										
3.1	Suivi de l'évaluation, de la gestion des connaissances et de la communication										
3.1.1.	Achat matériels et équipements										
3.1.1.1	Réfection bureau UNCP Kinshasa	Bureau UNCP réhabilité	Bureau	1	15000	0	0	1	1	100	
3.1.1.2	Travaux de refection du bureau de l'UCP Mbuji mayi (additionnels évalués lors de la mission mixte de supervision Gvt-FIDA)	Bureau UCP Mbuji mayi réhabilité	Bureau	1	13000	0	0	1	1	100	
3.1.1.3	Fourniture et Installation d'une microcentrale Photovoltaïque de 6,5kVA	Nbre micro centrale solaire installée	Nbre	1	23000	0	0	1	1	100	
3.1.1.4	Travaux de construction d'un mur de clôture au bureau de l'UCP KINDU (en mode régie)	Mur de cloture construit	Nbre	1	60000	0	0	1	1	100	
3.1.1.5	Achat et installation antenne VSAT à Kindu	VSAT Fonctionnel	Nbre	1	2000	0	0	0	1	0	
3.1.1.6	Achat 9 motos UCP Mbuji mayi	Nomre motos achetées	Nbre	9	40500	0	0	0	9	0	

3.1.1.7	Achat 3 motos UCP Kindu	Nomre motos achetées	Nbre	3	13500	0	0	0	3	0
3.2	Suivi de l'évaluation, de la gestion des connaissances et de la communication									
3.2.1	Suivi de l'évaluation, de la gestion des connaissances et de la communication									
3.2.1.1	Contractualisation pour l'élaboration et l'implémentation de la stratégie de communication du programme	Contrat signé	Contrat	1	20000	0	0	1	1	100
3.2.1.2	Contractualisation avec PROCASUR pour implémenter la stratégie de gestion des savoirs.	Contrat signé	Contrat	2	22000	0	0	1	1	100
3.2.2.1	Assurer un appui institutionnel National (missions de suivi sur terrain)	Nbre appuis apportés	Nbre	1	25000	9261	37,04	1	1	100
3.2.2	Mise en place du système de suivi évaluation									
3.2.2.2	Recruter un cabinet pour mener des études approfondies d'identification des bassins de production et des marchés (Province du Kasai Central et trois bassins de Maniema).	Nbre Contrat signé	Contrat	1	44000	44000	100	1	1	100
3.2.2.3	Organiser les ateliers de validation du choix des bassins de production et des marchés (Kasai Central et Maniema)	Nbre ateliers organisés	Nbre	2	16000	15598	97,49	2	2	100
3.2.2.4	Contractualisation et opérationnalisation du système de suivi évaluation (recrutement, acquisition des logiciels/tablettes et formation du personnel	Nbre Contrat signé	Contrat	1	40000	0	0	0	1	0

	PADRIR à la gestion du Système de suivi évaluation numérisé)									
3.2.2.5	Collecte des données trimestrielles, semestrielles et annuelles ( dispositif intérimaire de suivi évaluation)	Nbre Contrat signé (SNSA)	Contrat	1	30000	0	0	0	1	0
3.2.2.6	Recruter un consultant pour appuyer l'élaboration de la stratégie genre, ciblage des acteurs et inclusion sociale du PADRIR	Contrat signé	Contrat	1	25000	24257	97,028	1	1	
3.2.2.7	Formation du personnel et des partenaires sur l'approche genre et inclusion (ONU Femmes)	Nbre sessions organisées	Nbre	4	5943	0	0	0	4	0
3.2.2.8	Sensibilisation sur les thèmes transversaux (célébrations officielles)	Nbre célébrations organisées	Nbre	3	45000	0	0	0	3	0
3.2.3	<b>Assistance technique</b>									
3.2.3.1	Mobiliser une assistance technique en planification	Contrat signé	Contrat	1	12000	0	0	0	1	0
3.2.3.2	Recruter un cabinet d'audit externe	Contrat signé	Contrat	1	30000	30000	100	1	1	100
3.2.3.3	Organiser des voyages d'échange d'expérience, d'études et de formation.	Nbre voyages organisés	Nbre	3	25000	5943	23,772	2	3	66,67
3.2.4	<b>Mise en place cadre de contrôle financier interne</b>									
3.2.4.1	Consultant Auditeur interne	Contrat signé	Contrat	1	24000	0	0	1	1	100,00

